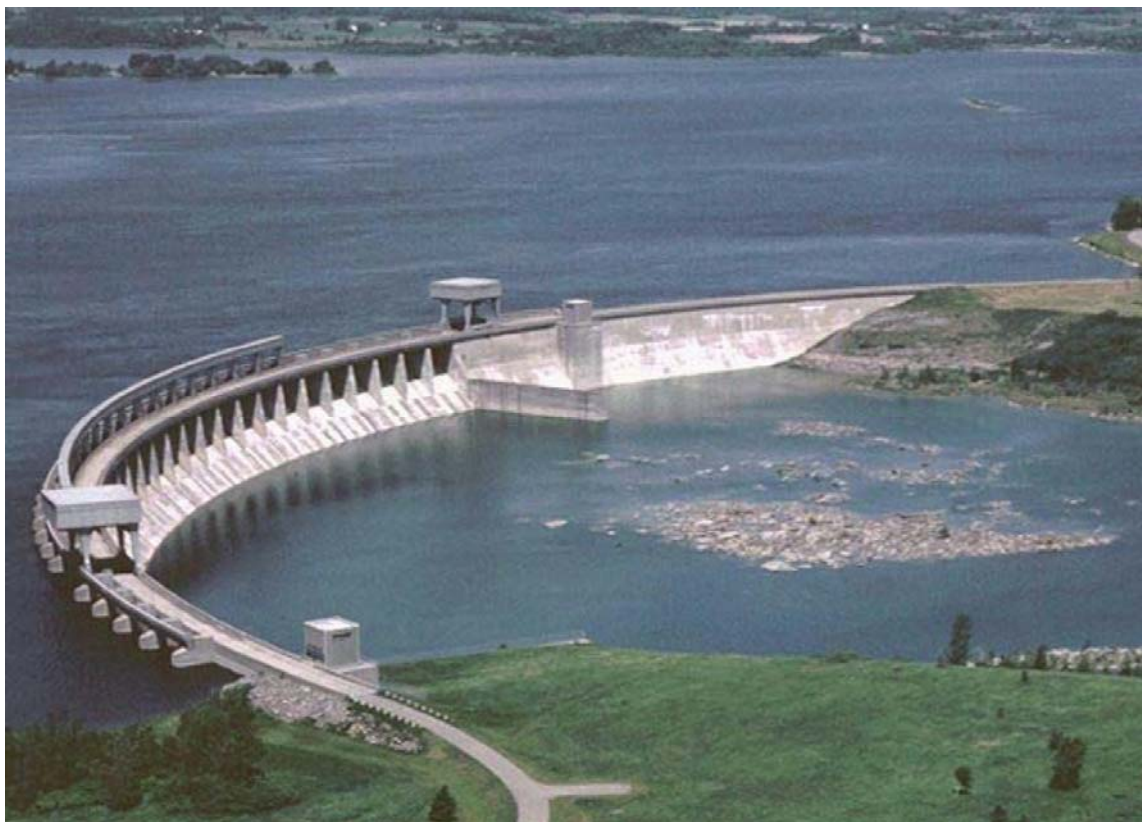


CENT TREIZIÈME RAPPORT D'ÉTAPE
présenté à la
COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE
par le
CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT
pour la période allant du
17 SEPTEMBRE 2009 AU 9 MARS 2010



Le 9 MARS 2010

RÉSUMÉ

STRATÉGIE DE RÉGULARISATION ET RÉSULTATS

Durant la période visée par le présent rapport, les apports en eau ont été légèrement inférieurs à la moyenne en septembre et légèrement supérieurs à la moyenne au cours des quatre mois suivants. Les apports reçus se situaient à l'intérieur de l'intervalle ayant servi à l'élaboration du Plan de régularisation 1958-D. Au début de la période visée par le présent rapport, le niveau du lac Ontario était près de la moyenne. Ensuite, il a commencé par tomber légèrement en bas de la moyenne, puis il a fluctué en demeurant près de la moyenne pendant le reste de la période. Les niveaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont été maintenus à l'intérieur des limites des critères fixés dans les ordonnances d'approbation modifiées de 1956.

Pendant toute la période visée par le présent rapport, la stratégie de régularisation du Conseil a consisté à maintenir de manière générale les débits sortants prévus dans le Plan de régularisation 1958-D, tout en autorisant des écarts à court terme pour répondre aux besoins critiques. Les activités hivernales ont exigé que les débits sortants s'écartent du Plan, aux fins de la gestion des glaces, ce qui a entraîné une accumulation d'environ 3,7 cm (1,5 po).

Au début de la période visée par le présent rapport, le niveau du lac Ontario se situait environ 3 cm (1,2 po) sous la moyenne, et aucune eau n'était emmagasinée dans le lac au-delà d'un respect intégral du Plan de régularisation 1958-D. À la fin de la période, le niveau se situait environ 17 cm (6,7 po) au-dessus de la moyenne, soit environ 0,4 cm (0,2 po) au-dessus de ce qu'il aurait été si le Plan avait été suivi à la lettre.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Au cours de la période visée par le présent rapport, les activités de communication ont été réalisées à l'intérieur des limites imposées par les ressources actuellement disponibles. La prochaine téléconférence publique du Conseil aura lieu le 16 mars 2010, et le public pourra communiquer en personne avec le Conseil dans deux localités, Rochester et Dorval. Le public pourra consulter à l'avance le matériel de présentation, sur le site Web du Conseil. Le Comité des communications conjoint Conseil-Commission continue de fournir aide et conseils sur une variété de sujets. Le site Web du Conseil est maintenant hébergé par la CMI. On a entrepris des travaux préliminaires en vue d'améliorer le site Web du Conseil. Les membres et employés du Conseil ont répondu à un certain nombre de questions et de demandes de renseignements du public.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Au cours de la période visée par le présent rapport, le Conseil s'est réuni trois fois en personne et une fois par téléconférence, afin de régler les affaires courantes, d'évaluer les conditions et d'affirmer sa stratégie en matière de débits sortants. Les 8 et 9 février, le Conseil a tenu son deuxième atelier sur l'environnement, portant principalement sur le cours inférieur du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil y a entendu l'avis de 9 experts en environnement. Plusieurs membres et associés du « Groupe de travail » intergouvernemental ainsi que plusieurs employés de la CMI ont assisté à l'atelier. Les représentants des entités chargées de la régularisation ont continué de fournir au Conseil des informations hebdomadaires sur les conditions existant dans le réseau, des évaluations mensuelles des conditions et prévisions hydrologiques et, avant chaque réunion ou téléconférence, une évaluation des risques. Le Groupe consultatif sur les opérations (GCO) a continué de tenir une téléconférence hebdomadaire visant à informer des contraintes et des exigences opérationnelles les représentants des entités chargées de la

régularisation. Le Comité de limnimétrie a effectué l'inspection annuelle des stations hydrométriques et des calculs de débit du 19 octobre au 30 octobre 2009.

PHOTO DE COUVERTURE

Barrage Long Sault. Cédit : New York Power Authority (NYPA)

TABLE DES MATIÈRES

1	CONDITIONS HYDROLOGIQUES.....	1
1.1	Apport net du bassin au lac Ontario.....	1
1.2	Précipitations.....	1
1.3	Enneigement dans le bassin du lac Ontario.....	1
1.4	Apport en provenance du lac Érié.....	1
1.5	Apport net total au lac Ontario.....	1
1.6	Bassin de la rivière des Outaouais.....	2
2	RÉGULARISATION DES DÉBITS ET DES NIVEAUX.....	2
2.1	Stratégies de régularisation du Conseil et mesures connexes.....	2
2.2	Écarts par rapport au plan de régularisation 1958-D.....	2
2.3	Gestion des glaces.....	2
2.4	Exploitation du barrage Iroquois.....	3
2.5	Résultats de la régularisation.....	3
3	ACTIVITÉS DU CONSEIL.....	4
3.1	Réunions et téléconférences.....	4
3.2	Assemblées publiques et commentaires du public.....	4
4	RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS.....	5
5	RAPPORT DU COMITÉ DE LIMNIMÉTRIE DU FLEUVE SAINT-LAURENT.....	6
5.1	Rivière Raisin.....	6
5.2	Stations hydrométriques.....	6
5.3	Modernisation des turbines.....	6
6	RAPPORT SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT.....	6
7	OPÉRATIONS RÉGULATRICES LIÉES À LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE.....	6
8	MODIFICATIONS APPORTÉES À LA COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS.....	6

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1. Apports moyens mensuels au lac Ontario
- Tableau 2. Données provisoires sur les précipitations reçues par le bassin des Grands Lacs et le bassin du lac Ontario
- Tableau 3. Apports moyens et enregistrés sur six mois (septembre à février)
- Tableau 4. Sommaire des écarts par rapport aux débits sortants prévus au Plan 1958-D
- Tableau 5. Débits sortants et niveaux du lac Ontario (enregistrés et pré-projet)
- Tableau 6. Participation aux réunions

LISTE DES FIGURES

- Figure 1. Apport net du bassin au lac Ontario
- Figure 2. Débit sortant quotidien du lac Ontario
- Figure 3. Niveau d'eau du lac Ontario
- Figure 4. Niveau d'eau du lac St. Lawrence (au barrage Long Sault)
- Figure 5. Niveau d'eau du lac Saint-François (à Summerstown)
- Figure 6. Niveau d'eau du lac Saint- Louis Levels (à Pointe Claire)
- Figure 7. Niveau du lac Ontario
- Figure 8. Niveau de l'eau au port de Montréal (jetée n° 1)

Annexe I. Abréviations et termes utilisés

1 CONDITIONS HYDROLOGIQUES

1.1 Apport net du bassin au lac Ontario

Pendant toute la période visée par le présent rapport, les apports nets du bassin (ANB) au lac Ontario sont généralement demeurés au-dessus de la moyenne, sauf en septembre et en février. On s'attend à ce que l'ANB moyen pour les six mois ait été dépassé 50 % du temps. Les ANB mensuels mesurés au cours de la période sont indiqués au tableau 1.

1.2 Précipitations

Les quantités mensuelles de précipitations reçues par le bassin du lac Ontario sont présentées au tableau 2. Les précipitations ont été inférieures à la moyenne en septembre, novembre, janvier et février et supérieures à la moyenne en octobre et décembre. La quantité totale de précipitations reçues pendant les six mois visés par le présent rapport a été de 372 mm (14,6 po), ce qui représente 83 % de la moyenne, et cette valeur a été dépassée 86 % du temps. La quantité totale de précipitations reçues par l'ensemble du bassin des Grands Lacs pendant les six mois a été de 316 mm (12,4 po), ce qui représente 81 % de la moyenne, et cette valeur a été dépassée 90 % du temps.

1.3 Enneigement dans le bassin du lac Ontario

Une bonne partie de la neige accumulée dans le bassin en décembre a fondu et a été évacuée par ruissellement en raison d'un dégel important survenu à la mi-janvier, et peu de neige a accumulé avant le 22 février. D'après le peu d'information disponible, on peut estimer que la valeur en eau de la couverture neigeuse du bassin du lac Ontario durant la fin de la période visée par le présent rapport était inférieure à la moyenne. Étant donné le peu de données existant sur la couverture neigeuse et notre faible capacité de prédire les précipitations futures, il est difficile de prévoir le volume d'eau du ruissellement printanier.

1.4 Apport en provenance du lac Érié

Les débits entrants reçus par le lac Ontario en provenance du lac Érié durant la période visée par le présent rapport sont indiqués au tableau 1. Le niveau du lac Érié est demeuré légèrement supérieur à la moyenne durant une bonne partie de la période; le débit sortant du lac Érié vers le lac Ontario a également été généralement supérieur à la moyenne, mais il a été inférieur à la moyenne en février. On peut s'attendre à ce que la moyenne sur six mois du débit sortant de 5820 mcs (205 500 pcs) ait été dépassée 46 % du temps.

1.5 Apport net total au lac Ontario

Les apports nets totaux (ANT) mensuels au lac Ontario sont indiqués dans le tableau 1 et représentés graphiquement dans la figure 1. Figure 1 indique la moyenne à long-terme des ANT pour la période de 1900 à 2008 et les apports pour la période visée par le présent rapport. Les ANT mensuels pour la période de 2008 et 2009 sont aussi indiqués aux fins de comparaison. Les apports nets totaux survenus au cours de six mois durant les huit dernières années sont indiqués au tableau 3 aux fins de comparaison. L'apport net total mensuel a été inférieur à la moyenne en septembre et février et supérieur à la moyenne durant les autres quatre mois. Globalement, l'apport total a représenté 86 % de la moyenne durant la période visée par le présent rapport, et cette valeur a été dépassée 46 % du temps.

1.6 Bassin de la rivière des Outaouais

Les débits de la rivière des Outaouais sont généralement demeurés près de la moyenne de septembre à décembre. Durant la fin janvier, ces débits ont été bien supérieurs à la moyenne, en raison d'un redoux qui a fait fondre une partie de la couverture neigeuse. Durant la fin février, la couverture neigeuse du bassin de la rivière des Outaouais a été inférieure à la moyenne.

2 RÉGULARISATION DES DÉBITS ET DES NIVEAUX

2.1 Stratégies de régularisation du Conseil et mesures connexes

Afin d'être en mesure de réagir aux conditions changeantes et aux besoins des parties intéressées, le Conseil a évalué les conditions une fois par téléconférence et a tenu trois réunions visant à examiner les conditions existant dans le réseau des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et il a élaboré des stratégies en matière de débits sortants. Les stratégies adoptées pour la période visée par le présent rapport ainsi que leur justification peuvent être consultées dans le site Web du Conseil (http://www.ijc.org/conseil_board/islrbc/fr/main_accueil.htm). En résumé, ces stratégies ont consisté à maintenir un débit conforme au plan de régularisation tout en autorisant des écarts à court terme pour répondre aux besoins critiques et aux conditions changeantes des glaces. La figure 2 montre les débits sortants du lac Ontario durant la période visée par le présent rapport, et la figure 3 illustre une comparaison des niveaux d'eau actuels par rapport au niveaux d'eau hebdomadaires spécifiés par le Plan 1958-D et aux niveaux d'eau pré-projet durant la période visée par le présent rapport.

2.2 Écarts par rapport au plan de régularisation 1958-D

Le tableau 4 résume les écarts discrétionnaires autorisés par le Conseil durant la période visée par le présent rapport. Le 17 septembre, le niveau du lac Ontario ne présentait aucun écart accumulé. Les débits ont été réduits du 25 au 27 septembre pour permettre la sortie des bateaux de plaisance. Les débits sortants précisés dans le Plan ont été respectés jusqu'au 19 décembre. Les débits ont variés en janvier et février afin d'aider la formation d'une couverture de glace sûre. Pendant toute la période visée par le présent rapport, les écarts discrétionnaires sont demeurés inférieurs à 3,7 cm (1,5 po). À la fin de la période, il restait environ 0,4 cm (0,2 po) d'emménagement. Lors de sa réunion du 9 mars, le Conseil a décidé de maintenir les débits sortants prévus dans le Plan de régularisation 1958-D, tout en tenant compte des variations dues aux conditions de glace ou requises par les besoins critiques.

2.3 Gestion des glaces

Le 16 novembre, les entreprises d'électricité ont commencé à installer des estacades dans le tronçon international du Saint-Laurent. Le dernier navire commercial est passé le 28 décembre, et les dernières estacades traversant la voie navigable ont été fermées le 30 décembre.

Dans le canal de Beauharnois, la couverture de glace a commencé à se former le 23 décembre. Une bonne partie de la glace a fondu durant la mi-janvier. La couverture de glace a recommencé et était essentiellement complète le 5 février. Dans le tronçon international du Saint-Laurent, en amont du barrage Moses-Saunders, la couverture de glace a commencé à se former le 10 janvier, a complètement fondu rendu le 20 janvier et a commencé à se former de nouveau le 30 janvier. La couverture de glace était essentiellement complète le 8 février. Suite à une autre période de température douce, la couverture de glace fut complètement fondu le 25 février. Cette année, les vannes du barrage Iroquois n'ont pas été abaissées pour faciliter la formation de la glace. À la fin de la période visée par le présent rapport, la glace était toujours présente dans le tronçon international, dans le lac Saint-François et dans le canal de Beauharnois.

L'ouverture de la section Montréal – lac Ontario de la Voie maritime est prévue pour le 25 mars. Elle sera précédée par l'ouverture des estacades A et G, qui doit débuter le 8 mars. Toutes les estacades étaient encore en place à la fin de la période visée par le présent rapport.

2.4 Exploitation du barrage Iroquois

Les vannes du barrage n'ont pas été abaissées durant la période visée par le présent rapport.

2.5 Résultats de la régularisation

2.5.1 En amont

Lac Ontario

La figure 3 montre les effets du Plan de régularisation 1958-D et des stratégies du Conseil en matière de débits sortants sur le niveau du lac Ontario. Aux fins de comparaison, la figure 3 indique également les niveaux quotidiens de 2008, 2009 et 2010, jusqu'à la fin de la période visée par le présent rapport. Au début de la période visée par le présent rapport, le niveau était légèrement supérieur à la moyenne à long terme. Ensuite, il est revenu près de la moyenne. Le 24 décembre, le niveau est tombé à son minimum pour la saison, de 74,45 m (244,26 pi), soit environ 10 cm (4 po) sous la moyenne à long terme. Les niveaux ont ensuite peu varié jusqu'au dernier quart du mois de janvier. Les réductions de débit reliées à la gestion des glaces ont légèrement fait monter le niveau du lac, qui a atteint la moyenne à long terme pendant trois jours. Les niveaux sont ensuite demeurés inférieurs à la moyenne jusqu'à la fin de la période visée par le présent rapport. À la fin de la période, le niveau était environ 17 cm (6,7 po) sous la moyenne à long terme.

Une comparaison mensuel entre les débits sortants et niveaux réels du lac Ontario et les débits et niveaux qui prévaudraient en l'absence de régularisation (conditions de pré-projet) est présenté au tableau 5. On peut y constater que le niveau du lac Ontario, durant la période visée par le présent rapport, a été environ 34 à 43 cm (1,1 à 1,4 pi) sous ce qu'il aurait été en l'absence de régularisation. La figure 4 présente également une comparaison entre les niveaux quotidiens et la moyenne à long terme ainsi qu'entre les niveaux de 2008 et 2009.

Lac Saint-Laurent

Au début de la période visée par le présent rapport, le niveau du lac Saint-Laurent (Figure 5) se situait près de la moyenne. Ensuite, il a monté jusqu'à un niveau bien supérieur à la moyenne, lorsque les débits sortants du lac Ontario ont été réduits pour faciliter la formation des glaces dans le canal de Beauharnois. Les niveaux sont demeurés supérieurs à la moyenne jusqu'à la fin de la période visée par le présent rapport.

2.5.2 En aval

Lac Saint-François

À Summerstown, les niveaux quotidiens du lac Saint-François (Figure 6) ont généralement demeurés près de la moyenne pendant la période visée par le présent rapport. Pendant toute la période, les niveaux sont demeurés supérieurs au niveau inférieur d'alerte de la Voie maritime.

Lac Saint-Louis

Du début à la fin de la période visée par le présent rapport, les niveaux quotidiens du lac Saint-Louis (Figure 7) sont généralement demeurés sous la moyenne (établie selon la période 1960-2008). Les niveaux sont demeurés supérieurs au niveau inférieur d'alerte de la Voie maritime de 20,60 m (67,6 pi). Les niveaux sont également demeurés bien en deçà du niveau d'alerte de crue, fixé à 22,10 m (72,5 pi).

Port de Montréal

Durant toute la période visée par le présent rapport, les niveaux quotidiens sont généralement demeurés sous la moyenne, mais supérieurs au zéro de la carte. (Figure 8)

3 ACTIVITÉS DU CONSEIL

3.1 Réunions et téléconférences

Le Conseil a continué d'évaluer les conditions du bassin et d'ajuster ou maintenir en conséquence sa stratégie de régularisation. Durant la période visée par le présent rapport, le Conseil s'est réuni le 27 octobre à Ottawa, le 9 février à Montréal et le 9 mars à Détroit. Le conseil a également tenu une téléconférence, le 13 janvier, pour évaluer sa stratégie de régularisation. En ce qui concerne les mois séparant les réunions et la téléconférence, les représentants des entités chargées de la régularisation ont remis au Conseil une évaluation mensuelle des conditions. Le tableau 6 présente la liste des membres du Conseil qui ont participé aux réunions et à la téléconférence.

3.2 Atelier sur l'environnement

Les 8 et 9 février 2010, le Conseil a tenu son deuxième atelier sur l'environnement à la Biosphère, à Montréal, en vue d'examiner davantage la manière d'interpréter et de prendre en compte l'impact sur l'environnement des écarts discrétionnaires autorisés par le Conseil. Environ quarante personnes ont participé à l'atelier, dont sept spécialistes de l'environnement, quatre observateurs du « Groupe de travail » intergouvernemental, trois employés de la CMI et quatre observateurs d'ONG. L'atelier a comporté des exposés sur la gestion de l'eau de la rivière Missouri en vue de répondre aux besoins de trois espèces en voie de disparition ainsi que sur l'impact des écarts historiques par rapport au plan de régularisation du lac Ontario, un résumé du premier atelier sur l'environnement, des présentations par des spécialistes invités, et plusieurs tables rondes. Le Conseil a été informé que les écarts discrétionnaires qu'il avait autorisés avaient eu vraisemblablement un impact faible sur l'environnement et aussi que les spécialistes n'ont pas la même compréhension des impacts associés à ces écarts discrétionnaires. Les spécialistes ont insisté pour que tout nouveau plan de régularisation se rapproche des fluctuations naturelles dans la mesure du possible.

Le Conseil, lors de sa réunion du 9 mars, a convenu de mettre sur pied un petit groupe *ad hoc* composé de spécialistes de l'environnement et de représentants des entités chargées de la régularisation d'ici le milieu de l'été (ou avant, si les horaires de tous le permettent) afin :

- de mieux comprendre les critères environnementaux;
- de déterminer les améliorations à apporter aux critères environnementaux, conformément aux points soulevés durant les tables rondes lors de l'atelier;
- d'aider les spécialistes à mieux comprendre et analyser les effets sur l'environnement de la gestion de l'eau et des écarts par rapport au plan de régularisation.

Le Conseil s'attend à obtenir un certain appui de la Commission pour ce qui est des frais de déplacement des spécialistes; de plus, selon l'issue des travaux du groupe *ad hoc*, il pourrait demander aussi un soutien financier à la Commission pour mener des projets pilotes et d'autres activités qui pourraient être précisés. Le Conseil mettra à la disposition de la Commission un rapport sommaire en vue d'un possible affichage sur Internet.

3.3 Assemblées publiques et commentaires du public

Le 16 mars, le Conseil tiendra une téléconférence publique pour informer le public sur les conditions récentes et prévues et sur les activités du Conseil ainsi que pour recueillir l'avis du public sur les conditions

locales et les préoccupations reliées aux niveaux et débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil affichera les documents sur son site Web avant la téléconférence, afin que les participants puissent suivre la présentation du Conseil. Des lieux de réunion seront offerts à Rochester (New York) et à Dorval (Québec), ce qui permettra une interaction en personne entre le public et le Conseil.

Le Conseil a continué de chercher à mieux dialoguer avec le public, par l'intermédiaire de son Comité des communications et de ses communiqués de presse. Au cours de la période visée par le présent rapport, les membres du Comité des communications, les membres du Conseil et les secrétaires ont chacun de leur côté participé activement à des activités de sensibilisation, à des échanges d'information et aux communications avec les parties intéressées de l'ensemble du réseau du lac Ontario et du Saint-Laurent. Le personnel et les membres du Conseil ont répondu à un certain nombre de demandes d'information et de demandes d'entrevue présentées par les médias et le public à l'égard des conditions hydrométriques et de l'efficacité des stratégies du Conseil. Le 20 février, M. Tom Brown s'est adressée au International Water Levels Coalition.

4 RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le Conseil a continué de collaborer avec la CMI, par l'entremise du Comité des communications, en vue de trouver des façons d'améliorer ses communications avec le public. Vers le début de 2008, le Comité a élaboré une stratégie de communication faisant valoir la nécessité de ressources adéquates à temps plein pour les communications. Le Conseil a approuvé cette stratégie et l'a transmise à la CMI pour qu'elle en appuie la mise en œuvre. Des améliorations pourraient être apportées au site Web du Conseil, en conséquence d'un travail préliminaire entrepris à titre bénévole. La Section canadienne du Conseil a obtenu de l'aide d'Environnement Canada pour les communications. En février, le U.S. Army Corps of Engineers a annoncé un poste de spécialiste des communications à temps partiel pour venir en aide au Conseil.

Durant la période visée par le présent rapport, les moyens de communication suivants ont été employés :

- Communiqués de presse. Le Conseil a émis un communiqué après chacune de ses décisions de régularisation, afin de fournir au public de l'information récente sur les conditions hydrométriques et les stratégies de régularisation.
- Numéros 1-800 du Conseil. Le Conseil a continué de mettre à la disposition du public des mises à jour hebdomadaires sur les niveaux et débits. Aux États-Unis, le service est disponible au 1-800-883-6390; au Canada le service est offert en anglais au 1-800-215-8794 et en français au 1-800-215-9173.
- Page Web du Conseil (http://www.ijc.org/conseil_board/islrbc/fr/main_accueil.htm). Cette page offre :
 - des mises à jour hebdomadaires sur les niveaux de l'eau et les débits sortants;
 - des renseignements généraux sur le Conseil, ses activités et sa structure;
 - des annonces visant les stratégies relatives aux débits sortants adoptées par le Conseil, avec communiqués de presse connexes;
 - les comptes rendus des réunions du Conseil et les résumés des téléconférences;
 - des renseignements sur la prochaine assemblée publique annuelle du Conseil et sur les prochaines téléconférences publiques.

Les représentants des entités chargées de la régularisation ont transmis des mises à jour hebdomadaires sur la régularisation et les conditions de niveau et de débit du lac Ontario à plus de 268 abonnés courriel. Les intéressés sont encouragés à s'abonner à ce service gratuit.

5 RAPPORT DU COMITÉ DE LIMNIMÉTRIE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le Conseil a adopté le 71^e rapport (2007) du Comité le 27 octobre. Le 72^e rapport (2008) a été remis au Conseil le 19 janvier 2010, et le conseil a adopté le rapport lors de son réunion du 9 mars. Le rapport n'a pas soulevé de problèmes importants.

5.1 Rivière Raisin

La dérivation de la rivière Raisin a été utilisée du 9 septembre au 30 septembre afin d'augmenter le débit aux cours supérieurs de l'embranchement sud rivière Raisin. Le débit dérivé était moins de 0,1 m³/s (3,5 pcs).

5.2 Stations hydrométriques

Le Comité de limnométrie a effectué une inspection annuelle du réseau de stations hydrométriques du 19 octobre au 30 octobre 2010. Les résultats de l'arpentage de précision sont en train d'être analysés par le National Geodetic Service de la NOAA et par la Division des relevés géodésiques du Canada.

5.3 Modernisation des turbines

Le groupe Moses 32 a été mis hors service pour la mise à niveau de la turbine Alstom le 1 mai 2009; il devrait être remis en service le 18 décembre 2009. Le groupe Moses 23 a été mis hors service pour une mise à niveau le 18 décembre 2009. Les barèmes d'étalonnage finalisés NYPA-HPPE-SLRT-BLH-ALSTOM-2009-0001 REV 00 des groupes Moses 17, 18, 21, 22, 25, 26, 29, 30 ont été approuvés par le Conseil lors la réunion du 27 octobre. Ces barèmes concordent avec les barèmes provisoires précédemment utilisés.

6 RAPPORT SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Dans la section Montréal – lac Ontario de la Voie maritime, la saison de navigation a pris fin lorsque le dernier navire commercial se dirigeant vers l'aval, le «Bluebill», a traversé les écluses de Snell et de Saint-Lambert, le 27 décembre. Le dernier navire se dirigeant vers l'amont, le «JW Shelley» a quitté Cape Vincent le 29 décembre.

La saison de navigation devrait reprendre le 25 mars.

7 OPÉRATIONS RÉGULATRICES LIÉES À LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

Dans une lettre datée du 13 octobre 1983, la CMI a autorisé l'Ontario Power Generation (OPG) et la New York Power Authority (NYPA) à poursuivre leurs opérations régulatrices au projet Saint-Laurent. Le 9 septembre 2008, la CMI a approuvé la prolongation de l'autorisation pour une période de trois années ou jusqu'à l'émission éventuelle d'une nouvelle ordonnance d'approbation au cours de cette période.

Des opérations quotidiennes de production de pointe (*peaking*) ont été effectuées pendant toute la période visée par le présent rapport, mais il n'y a eu aucune opération hebdomadaire d'ajustement pour la production de pointe (*ponding*).

8 MODIFICATIONS APPORTÉES À LA COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS

Le mandat de la plupart des membres du Conseil a été prolongé jusqu'à la fin de 2011 ou 2012, ou jusqu'à ce que la Commission apporte des changements à la suite de l'Étude sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, selon la première éventualité. Le mandat de M. Breton a pris fin le 31 octobre 2009.

Le 23 février 2010, la CMI a nommé le colonel Jack Drolet au poste de coprésident suppléant pour les États-Unis, en remplacement du colonel Vince Quarles. Le coprésident pour les États-Unis avait demandé ce changement pour que le colonel Quarles puisse se consacrer davantage aux travaux visant à empêcher que la carpe asiatique n'atteigne le lac Michigan par les voies navigables de l'Illinois Waterway.

Le 13 janvier 2010, le Conseil a entériné la nomination de M. Brent Whitcomb, de la NYPA, au Groupe consultatif des opérations du Conseil, où il remplacera M^{me} Cindy LaVean, également de la NYPA. De plus, le 9 mars, le Conseil a entériné la nomination de M. Whitcomb au Comité de limnimétrie du fleuve Saint-Laurent.

Respectueusement présenté par :

MEMBRES POUR LES ÉTATS-UNIS

MEMBRES POUR LE CANADA

MGÉN J.W. PEABODY, PRÉSIDENT

J. VOLLMERSHAUSEN, PRÉSIDENT

J. BERNIER

A. CARPENTIER

T. BROWN

J. FRAIN

T. HULLAR

P. YEOMANS

F. SCIREMAMMANO

Tableau 1. Apports moyens mensuels au lac Ontario

Mois	Débit entrant en provenance du lac Érié				Apport net du bassin			Apports totaux			
	m ³ /s	mpcs	Prob. de dép. ⁽¹⁾	% de la MLT ⁽²⁾	m ³ /s	mpcs	Prob. de dép. ⁽¹⁾	m ³ /s	mpcs	Prob. de dép. ⁽¹⁾	% de la MLT ⁽¹⁾
Sept. 09	5930	209	48	101	-230	-8	83	5700	201	67	94
Oct. 09	5890	208	44	101	530	19	28	6420	227	32	106
Nov. 09	5760	203	54	99	820	29	36	6580	232	43	102
Déc. 09	6040	213	34	104	1040	37	35	7080	250	34	106
Janv. 10	5790	204	41	103	980	35	48	6770	239	44	102
Févr. 10	5480	194	54	99	730	26	72	6210	219	64	94

⁽¹⁾ Probabilité de dépassement

Tableau 2. Données provisoires sur les précipitations reçues par le bassin des Grands Lacs et le bassin du lac Ontario

Mois	Bassin des Grands Lacs			Bassin du lac Ontario		
	mm (po)	% de la MLT ⁽²⁾	Prob. de dép. ⁽³⁾	mm (po) ⁽¹⁾	% de la MLT ⁽²⁾	Prob. de dép. ⁽³⁾
Sept. 09	48 (1,88)	56	97	54 (2,12)	65	83
Oct. 09	109 (4,29)	149	7	94 (3,72)	119	28
Nov. 09	36 (1,42)	51	96	46 (1,81)	58	91
Déc. 09	67 (2,64)	112	30	89 (3,52)	119	23
Janv. 10	29 (1,14)	52	97	48 (1,89)	69	85
Févr. 10	27 (1,05)	60	90	41 (1,62)	68	83

⁽¹⁾ Provisoires

⁽²⁾ Selon la période enregistré de 1900 à 2009

⁽³⁾ Selon la période enregistré de 1900 à 2006

Tableau 3. Apports moyens et enregistrés sur six mois (septembre à février)

	Apport moyen à long terme ⁽²⁾		Apport enregistré			Différence négative ou positive entre apport moyen et apport enregistré		
	(m ³ /s)	(mpcs)	(m ³ /s)	(mpcs)	Dépassement ⁽¹⁾	(m ³ /s)	(mpcs)	%
Sept. 00 à févr. 01	6420	227	6040	213	65	-380	-13	-6
Sept. 01 à févr. 02	6420	227	6080	215	63	-340	-12	-5
Sept. 02 à févr. 03	6420	227	5690	201	79	-730	-26	-11
Sept. 03 à févr. 04	6420	227	6620	234	39	200	7	3
Sept. 04 à févr. 05	6420	227	7240	256	17	820	29	13
Sept. 05 à févr. 06	6420	227	7000	247	25	580	20	9
Sept. 06 à févr. 07	6420	227	7590	268	10	1170	41	18
Sept. 07 à févr. 08	6420	227	6540	231	42	120	4	2
Sept. 08 à févr. 09	6420	227	6910	244	28	490	17	8
Sept. 09 à févr. 10	6420	227	6460	228	48	40	1	1

⁽¹⁾ Selon la période enregistré de 1900 à 2008

⁽²⁾ Selon la période enregistré de 1900 à 2009

Tableau 4. Sommaire des écarts par rapport aux débits sortants prévus au Plan 1958-D

Date (2009-2010)	Écart (m ³ /s)	Écart (m ³ /s-semaine)	Écart accumulé arrondi (m ³ /s-semaine)	Effet cumulatif arrondi sur le niveau du lac Ont. (cm)	Motif de l'écart
17 sept.			0	0	
25 sept.	-300 durant 6h	-11	-10	0	Aider les plaisanciers à retirer leurs embarcations
26-27 sept.	-290 durant 42 h	-72	-80	0.2	Aider les plaisanciers à retirer leurs embarcations
31 oct.-6 nov.	10 durant 168 h	10	-70	0.2	Opérations hivernales – Gestion des glaces Pour aider à la formation des glaces
19-23 déc.	80 durant 117h	56			Opérations hivernales – Gestion des glaces
23-25 déc.	-350 durant 46h	-96	-120	0.4	Pour aider à la formation des glaces
25 déc.	-360 durant 5h	-11			Opérations hivernales – Gestion des glaces
26 déc.-1 jan.	-190 durant 168h	-190	-130	1.0	Pour aider à la formation des glaces
2 jan.	500 durant 24h	71			
3 jan.	510 durant 24h	73	-90	0.3	Pour aider à la formation des glaces / craintes pour le pont de glace d'Iroquois
4 jan.	500 durant 24h	71			
15 jan.	-300 durant 4h	-7	-100	0.3	Pour aider à la formation des glaces
16-19 jan.	-300 durant 92h	-164			Pour aider à la formation des glaces
19-21 jan.	-150 durant 52h	-46	-310	1.0	Opérations hivernales – Gestion des glaces

30 jan-5 fév. 5 fév.	-570 durant 160h -470 durant 8h	-543 -22	-870	2.7	Pour aider à la formation des glaces Pour aider à la formation des glaces
6-8 fév. 8-10 fév.	-620 durant 64h -320 durant 80h	-236 -93	-1200	3.7	Pour aider à la formation des glaces Pour aider à la formation des glaces
13-16 fév. 16-19 fév.	140 durant 88h 200 durant 80h	73 95	-1030	3.2	Opérations hivernales – Gestion des glaces Réduction de la quantité d'eau emmagasinée
	360 durant 168h	360	-670	2.1	Réduction de la quantité d'eau emmagasinée
25 fév.-5 mar.	340 durant 168h	340	-330	1.0	Réduction de la quantité d'eau emmagasinée
6-9 mar.	330 durant 96h	189	-140	0.4	Réduction de la quantité d'eau emmagasinée

Tableau 5. Débits sortants et niveaux du lac Ontario (enregistrés et pré-projet)

Mois	Niveaux mensuels moyens du lac Ontario (SRIGL 1985) mètres (pieds)			Débits sortants mensuels moyens du lac Ontario m ³ /s (mpcs)		
	Enregistré	Pré-projet	Différence	Enregistré	Pré-projet	Différence
Sept. 09	74,81 (245,44)	75,06 (246,26)	-0,25 (-0,82)	7680 (271)	7240 (256)	440 (16)
Oct. 09	74,60 (244,75)	74,92 (245,80)	-0,32 (-1,05)	7180 (254)	6930 (245)	250 (9)
Nov. 09	74,51 (244,45)	74,85 (245,57)	-0,34 (-1,12)	7000 (247)	6810 (240)	190 (7)
Déc. 09	74,55 (244,58)	74,92 (245,80)	-0,37 (-1,22)	6730 (238)	6940 (245)	-210 (-7)
Janvier 10	74,76 (245,27)	75,04 (246,19)	-0,28 (-0,92)	6340 (224)	7060 (249)	-720 (-25)
Février 10	74,82 (245,47)	75,07 (246,29)	-0,25 (-0,82)	7140 (252)	6860 (242)	280 (10)

Tableau 6. Participation aux réunions (du 17 septembre 2009 au 8 mars 2010)

Membres du Conseil	Pays	27 octobre	13 janvier	9 février	9 mars
mgén J. W. Peabody ¹	É.-U.	X			
col V. Quarles ²	É.-U.	X		X	s/o
col J. Drolet ³	É.-U.	s/o			X
M. J. Vollmershausen ⁴	Can.	X			
M. J. Bernier	É.-U.	X	X		X
M. D. Breton ⁵	Can.	X	vacant	vacant	Vacant
M. T. Brown	É.-U.	X	X	X	X
M. A. Carpentier	Can.	X	X	X	X
M ^{me} J. Frain	É.-U.	X	X	X	X
M. T. Hullar	É.-U.	X	X		X
M. F. Sciremammano, Jr.	É.-U.	X	X	X	
M. P. Yeomans	Can.	X	X	X	X

- Notes : 1. Coprésident pour les États-Unis
2. Coprésident suppléant pour les États-Unis à compter du 22 février 2010
3. Coprésident suppléant pour les États-Unis jusqu'au 23 février 2010
4. Coprésident pour le Canada
5. A démissionné le 30 octobre 2009

Lieu des réunions

Le 27 octobre 2009 : Ottawa (Ontario)

Le 9 février 2010 : Montréal (Québec)

Le 9 mars 2010 : Detroit (Michigan)

Figure 1. Apport net du bassin au lac Ontario

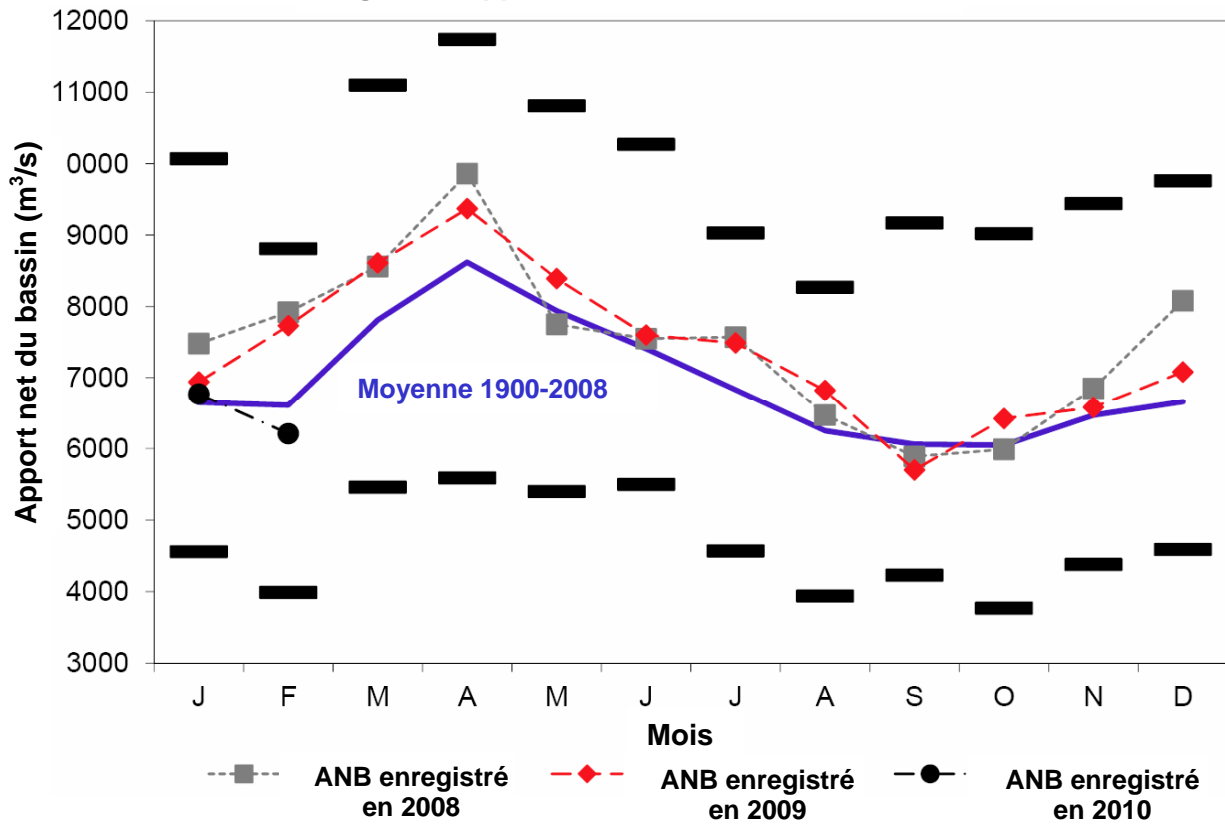


Figure 2. Débit sortant quotidien du lac Ontario

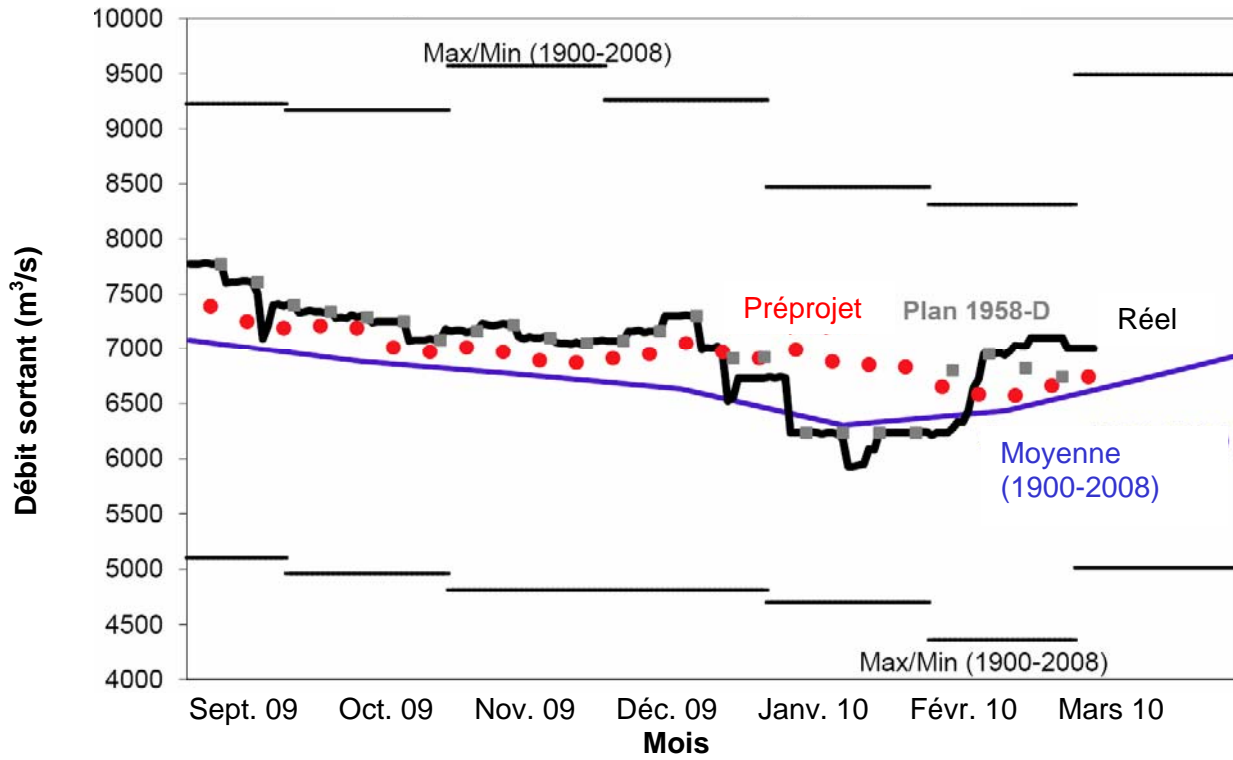


Figure 3. Niveau du lac Ontario : Réel, préprojet et selon le plan 1958-D

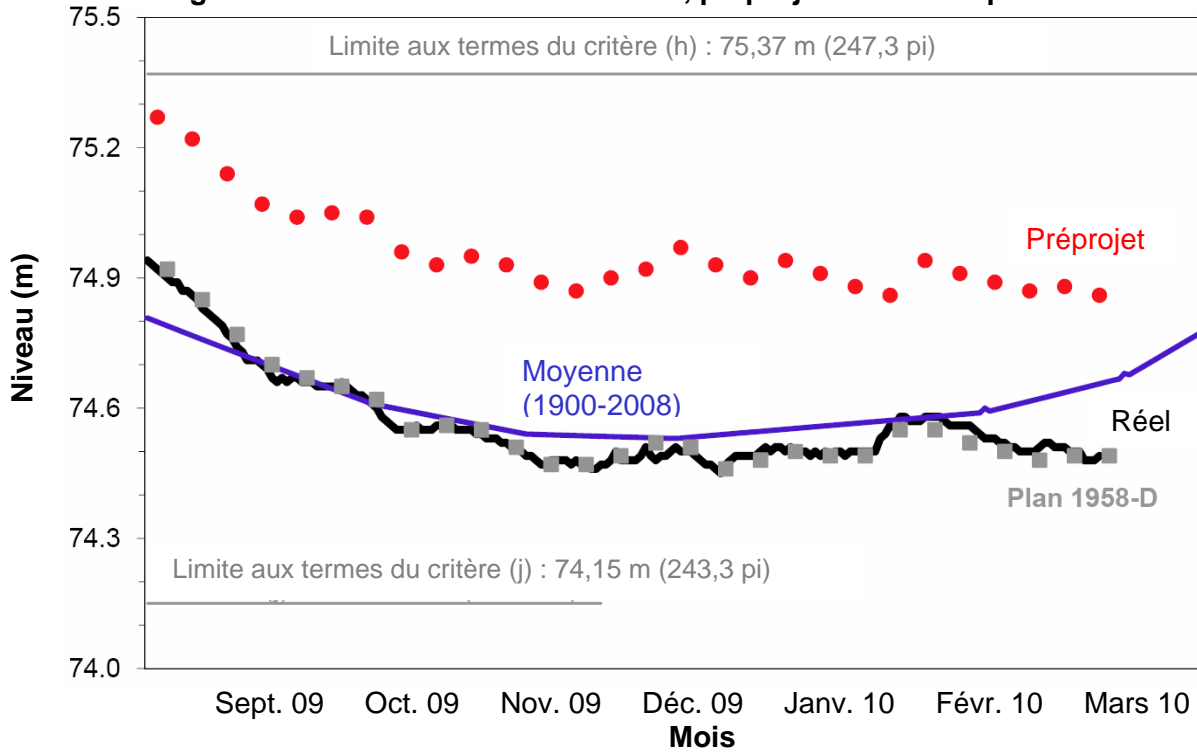


Figure 4. Niveau d'eau dans le lac Ontario

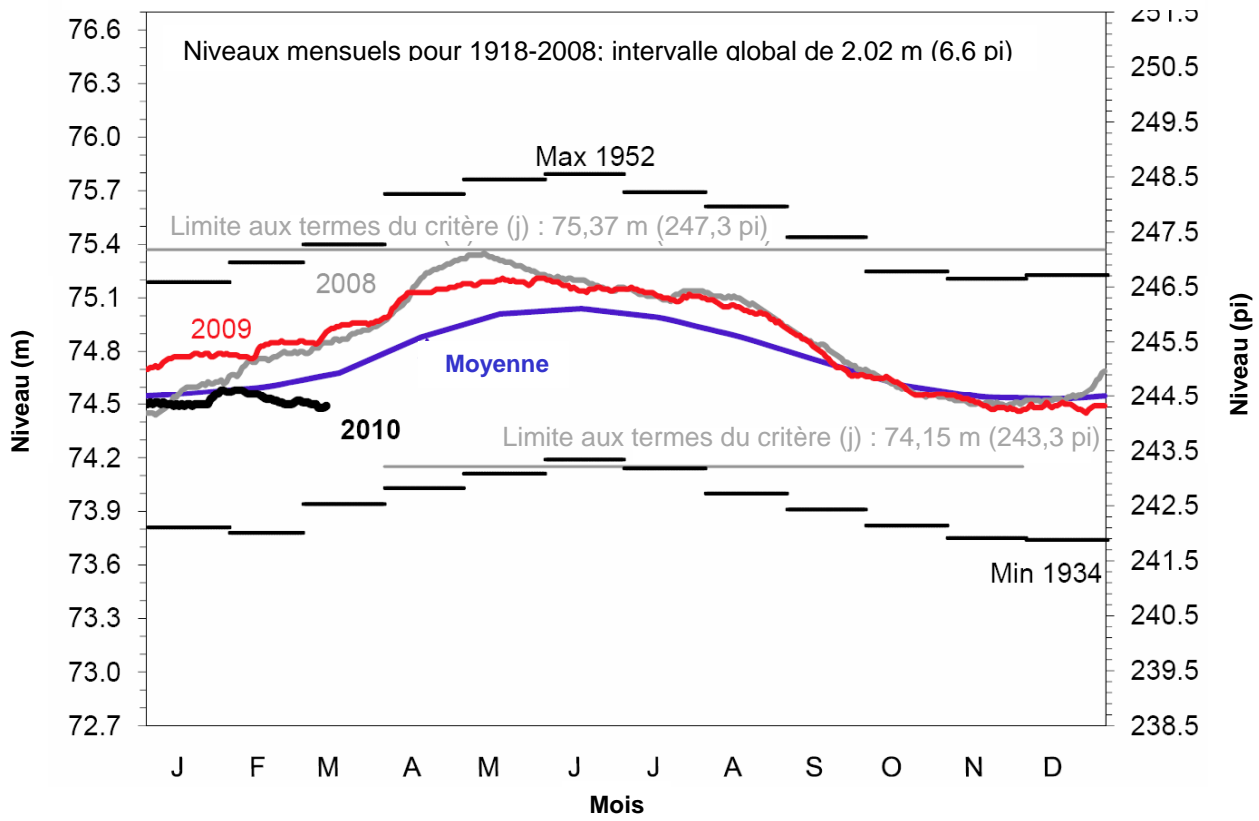


Figure 5. Niveau d'eau du lac St. Lawrence (au barrage Long Sault)

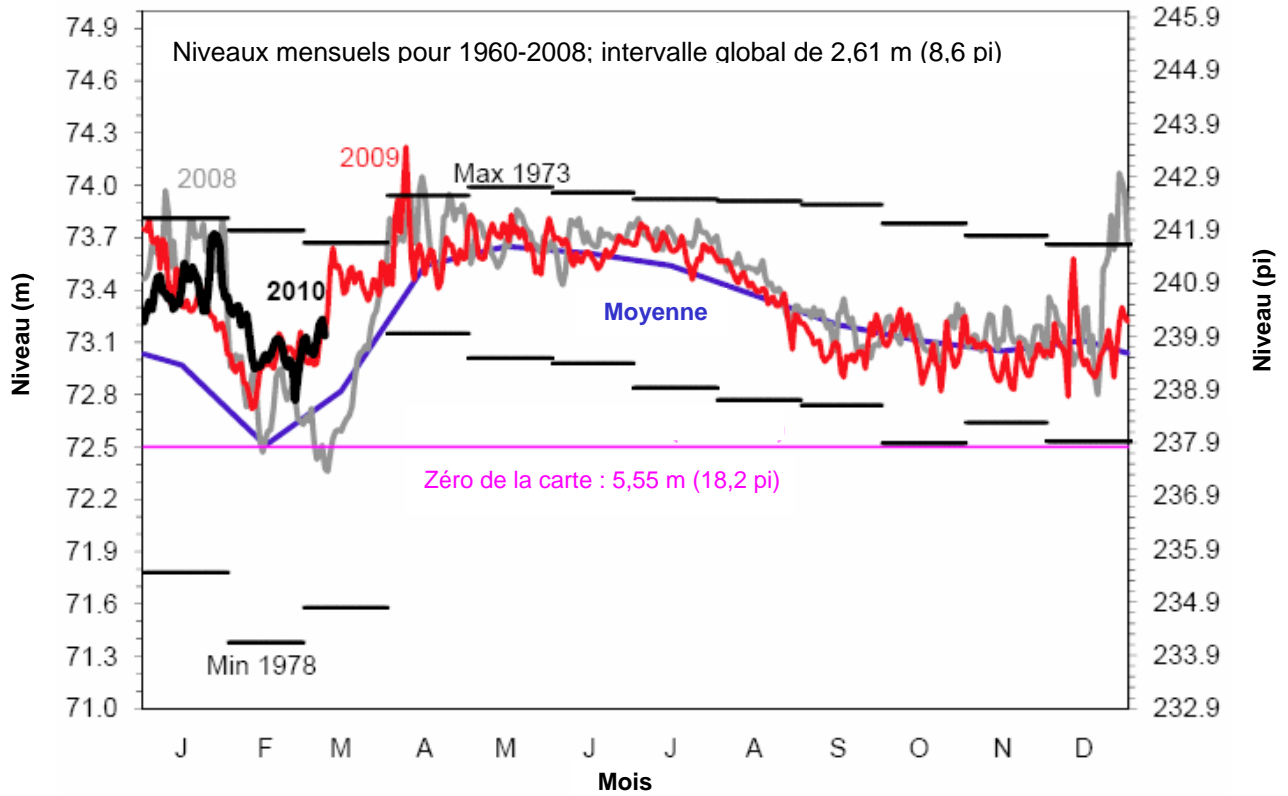


Figure 6. Niveau d'eau dans le lac Saint-François (à Summerstown)

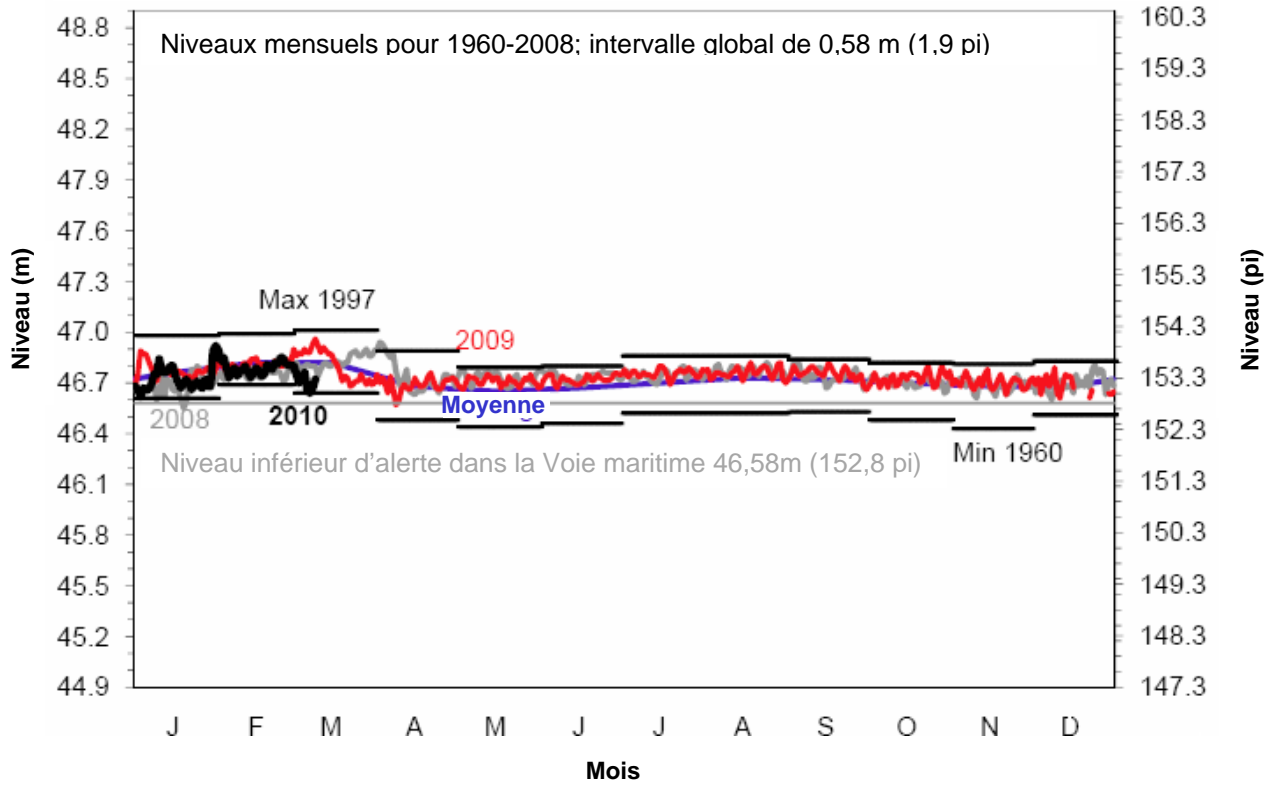


Figure 7. Niveau de l'eau quotidien

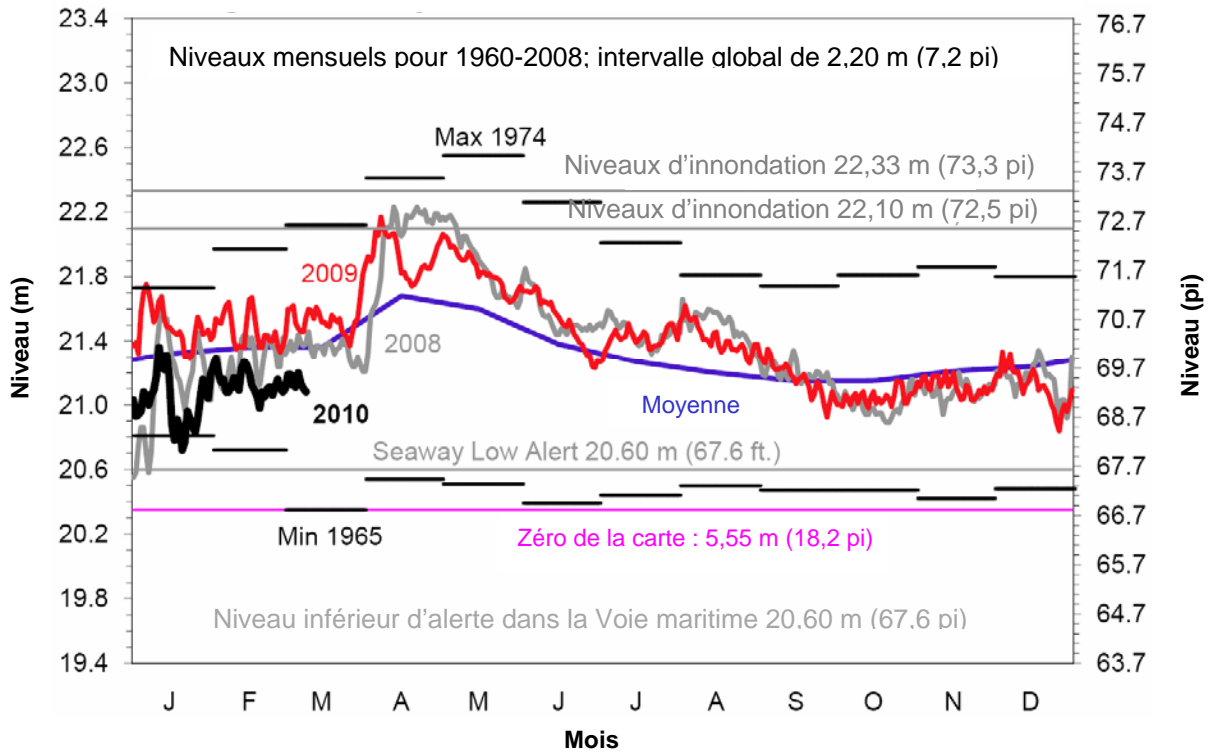
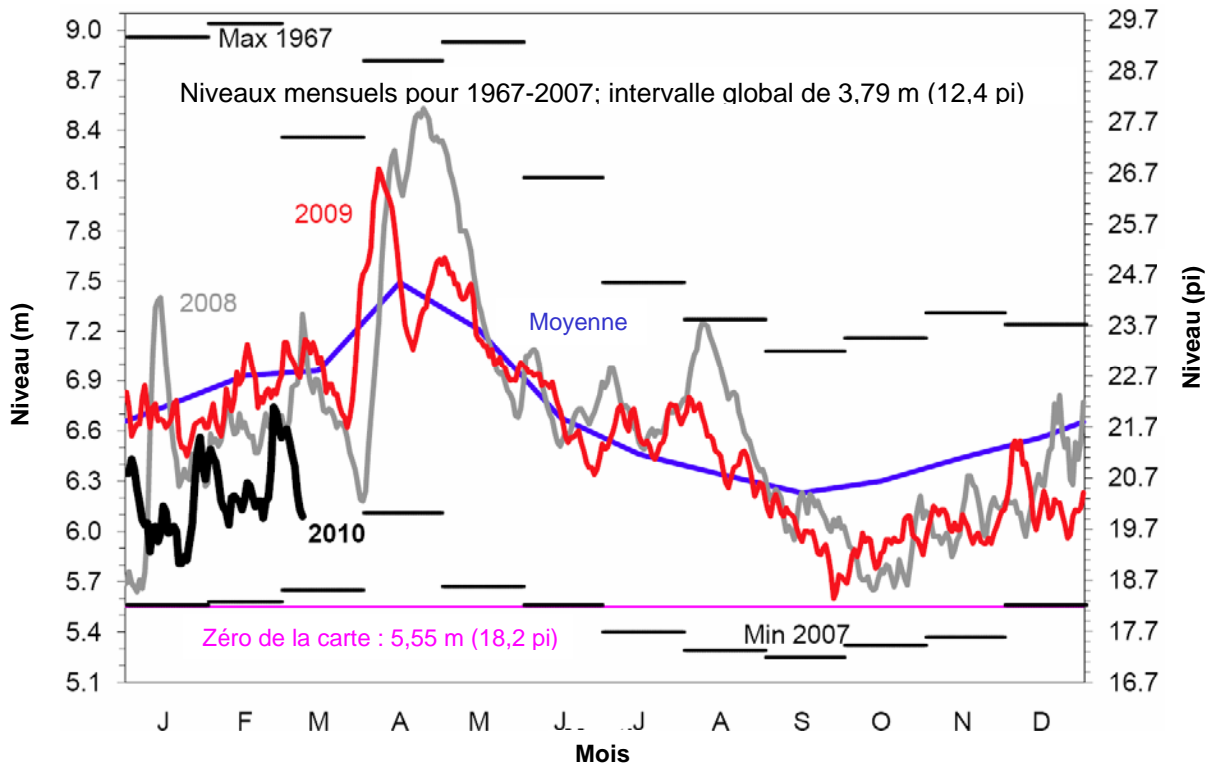


Figure 8. Niveau de l'eau quotidien au port de Montréal (jetée n° 1)



Abréviations et termes utilisés dans le présent rapport

ANB	apport net du bassin
ANT	apport net total
apport	quantité d'eau reçue
calculé (débit sortant, niveau)	débit sortant ou niveau calculés conformément au Plan de régularisation 1958-D
CICFSL	Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent
CMI	Commission mixte internationale
Commission	Commission mixte internationale
Conseil	Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent
écart du débit sortant	différence entre le débit sortant réel (du lac Ontario) et le débit sortant calculé conformément au Plan 1958-D
GCO	Groupe consultatif sur les opérations du Conseil
Groupe de travail	Le Groupe de travail sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent
lac	lac Ontario (sauf indication contraire)
m	mètre(s)
m ³ /s	mètre(s) cube(s) par seconde
mpcs	millier(s) de pieds cubes par seconde
mm	millimètre(s)
MLT	moyenne à long terme
moy.	moyenne
NYPA	New York Power Authority
niveau	niveau de l'eau
OPG	Ontario Power Generation
pi	pied(s)
pcs	pied(s) cube(s) par seconde
Plan	Plan de régularisation 1958-D
Plan de régularisation 1958-D	Plan de régularisation actuellement en vigueur pour le lac Ontario
po	pouce(s)
pré-projet	niveaux et débits sortants qui auraient prévalu s'il n'y avait pas de plan de régularisation
probabilité de dépassement	pourcentage de temps pendant lequel la valeur a été dépassée dans le passé
opérations hebdomadaires	réduction du débit la fin de semaine pour permettre de plus fortes

d'ajustement pour la production de pointe	augmentations de débit durant la semaine de travail
opérations quotidiennes de production de pointe	changements d'heure en heure du débit selon la demande d'électricité
réelle (donnée)	valeur réelle enregistrée
régularisation	gestion des niveaux d'eau et des débits dans le réseau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent par un contrôle physique des débits sortants du lac Ontario
SRIGL	Système de référence international des Grands Lacs
Voie maritime	Voie maritime du Saint-Laurent (navigation commerciale)